



Enfant à charge et dettes de bourses d'étude.

Par **Hackslice**, le 12/10/2012 à 17:12

Bonjour,

J'ai actuellement 23 ans, j'ai été mis à la rue par mes parents il y a 2 ans, j'étais alors encore étudiant. suite à cela j'ai réussi tant bien que mal à poursuivre mes études. J'ai obtenu mon diplôme mais aujourd'hui ma petite soeur de 17 se retrouve dans ma situation, et une assistante social m'en a confié la garde car cela était la seule solution pour qu'elle ne se retrouve pas en foyer. Mes parents n'ont jamais rien payer de ce qu'ils ont fait, je dois précisé que mon père m'a ouvert le crane ce qui ma conduit à l'hôpital le jour où j'ai du quitté le fyer familiale (J'ai les papiers de l'hôpital qui atteste de tout ça).

Et on me dit que je ne peux rien faire pour les faire payer. Je n'ai aucune aide financière. Je ne sais pas comment m'en sortir. De plus pendant mes études j'ai changer de filières pour faire des études en alternance. J'étais boursier mais ce changement m'a fait perdre mes droits. Je me retrouve donc aujourd'hui avec une dette conséquentes à payer.

Je trouve ma situation injuste j'aimerais savoir s'il y a des recours pour que je puisse m'en sortir.